



Commune de Denges

DANS SA SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer le permis de construire à M. et Mme Bonvin, Sentier de Renges 4a, parcelle 383, pour le remplacement de l'ancien système de chauffage à gaz par une pompe à chaleur air/eau.

La municipalité